

Affiché en mairie le 7 avril 2004

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 6 AVRIL 2004

L'AN DEUX MILLE QUATRE, LE 6 AVRIL A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 1^{er} avril 2004, s'est assemblé sous la présidence de M^{me} Marie-José Ruel.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire (sauf pour la délibération n°1) ; M^{me} RUEL, MM. PELLETIER, DELIN, Patrick GALLISSOT, adjoints ; MM. BALLAND, BOUVIER, maires-délégués ; M^{mes} ROBIN, RANC, DUCRET, M^{lle} DIOT, MM. THOMASSIN, DEHAN, HERBERT, VOILLEQUIN, conseillers municipaux.

Excusés : M. RACLOT, conseiller municipal, procuration à M. le maire ; M^{lle} BROCHOT, conseiller municipal, procuration à M. Voillequin ; M^{me} GÉRARD, maire-délégué, procuration à M. Patrick Gallissot.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures 30.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. BALLAND ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales il a été procédé à l'élection d'un président puisque dans la séance le conseil avait à débattre du compte administratif. M^{me} RUEL a été désignée pour remplir ses fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 février 2004.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°1 Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2003.

Adopté par à l'UNANIMITÉ.

N°2 Affectation des résultats de fonctionnement cumulés au 31.12.2003.

Adopté par à l'UNANIMITÉ.

N°3 Taux des quatre taxes.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°4 Budgets Primitifs 2004.

Adopté à l'UNANIMITÉ (18 voix POUR) en ce qui concerne les budgets des Services Eaux & assainissement et de l'Usine relais et par 17 voix POUR et 1 ABSTENTION en ce qui concerne le budget de la commune.

N°5 Création d'un budget annexe Lotissement.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°6 Approbation de la participation de l'association CAR Foot aux travaux d'entretien du stade.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°7 Approbation de l'adhésion des communes de Perrancey-les-Vieux-Moulins, Saints-Geosmes et Saint-Martin au Siahma. & modification de l'article 6 des statuts.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°8 Modification de la délibération n°2004-15 du 6 février 2004 relative à l'approbation des participations aux classes de découverte.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°9 Approbation du devis des travaux en forêt communale pour l'exercice 2004.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°10 Modification des délibérations n°2003-12 du 3 mars 2003, 2003-49 et 2003-50 du 6 octobre 2003 relatives à la destination des coupes en forêt communale.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

.../...

N°11 Approbation du cahier des charges générales et des baux de location amiable des droits de chasse dans les forêts communales. 2004-2013.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°12 Approbation de l'avant projet sommaire (Aps) de l'extension de l'école.

Adopté par 16 voix POUR, 1 CONTRE & 1 ABSTENTION.

N°13 Approbation de l'avant projet sommaire (Aps) du lotissement et habilitations.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°14 Approbation d'un avenant au marché salle de convivialité de Lannes. Lot n°5 Plâtrerie-Faux plafonds.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°15 Approbation de la convention de passage en forêt communale de Charmoilles-Tronchoy au bénéfice du Gaec de Melville.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 6 AVRIL 2004 A MINUIT.

Le maire,